



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

marine

Question écrite n° 82978

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la défense sur les opérations menées par la frégate La Fayette dans la corne de l'Afrique. Il souhaiterait avoir un premier bilan ainsi qu'un état des lieux des forces mobilisées.

Texte de la réponse

Au cours du premier semestre de l'année 2010, la frégate « La Fayette » a mené des opérations de lutte contre la piraterie maritime au large de la corne de l'Afrique dans le cadre de l'opération ATALANTA, menée sous l'égide de l'Union européenne. Dans ce contexte, la frégate « La Fayette » a été déployée dans l'océan Indien du 6 avril au 21 mai 2010. Sur 46 jours de déploiement, 39 ont été passés en mer. La frégate « La Fayette » a notamment escorté le ferry « Princess Danae », sur lequel se trouvaient 290 ressortissants français, ainsi que deux bâtiments du programme alimentaire mondial. Sur cette période, son action a contribué à la capture de 21 pirates présumés lors de patrouilles dans le golfe d'Aden et le bassin somalien. S'agissant plus globalement des moyens français engagés dans le cadre de l'opération ATALANTA, ils comprennent en permanence une frégate porte-hélicoptère et un avion de patrouille maritime (Atlantique 2), basé à Djibouti. Par ailleurs, lors des périodes intermousson (d'octobre à décembre et de mars à mai), un bâtiment de surface et un aéronef supplémentaires renforcent généralement ce dispositif. D'autres unités françaises peuvent participer au soutien de l'opération lors de leur transit dans la zone d'opérations, comme l'a récemment fait le groupe de l'école d'application des officiers de marine composé du bâtiment de projection et de commandement « Tonnerre » et de la frégate « Georges Leygues ». Ainsi, au cours du premier semestre de l'année 2010, outre la frégate « La Fayette », différents bâtiments français ont participé à l'opération ATALANTA ; la frégate de type La Fayette « Surcouf », du 19 décembre 2009 au 19 février 2010 puis du 17 au 24 mars 2010 ; l'avis « Commandant L'Herminier » du 24 décembre 2009 au 20 janvier 2010 ; la frégate de surveillance « Nivôse » du 19 février au 4 juin 2010 ; la frégate de type La Fayette « Guépratte » depuis le 27 mai dernier. Au 19 juillet 2010, ces moyens ont permis la capture de 137 pirates présumés.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82978

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2010, page 7459

Réponse publiée le : 7 septembre 2010, page 9668